PLAN DIRECTEUR COMMUNAL
COMMUNE DE CHÊNE-BOURG

Rapport final

Adopté par le Conseil municipal dans sa séance du 14.12.2010
Approuvé par le Conseil d'Etat le 16.03.2011

OUTI-ORHO/TD 2008 © OUTI - école d'ingénieurs et des systèmes d'information

atelier nou$_{sa}$
T. Baechtold & C. Liebermann
arch.-urbanistes epfl-sia-fsu
rue de la gare 9
CH-1009 Pully
tél. 021.625.25.12

citec$_{sa}$
F. Tufo, N. Henderson
Ingénieurs civils epf-sia
rte. des Acacias 47
CH-1211 Genève 26
tél. 022.809.60.00

eco 21
R. Juge, J.-B. Lachavanne
biologistes-écologues LEBA-UNIGE
ch. de Couvaloux 8
CH-1224 Chêne-Bougeries
tél. 079.336.87.37

Avant-propos du Conseil administratif

Située au cœur des Trois-Chêne et adossée au cours d'eau de la Seymaz, la commune de Chêne-Bourg est la plus jeune et la plus petite commune genevoise. Avec une population de 7'900 habitants pour une superficie de 128 hectares, elle est toutefois l'une des plus denses du canton avec près de 62 habitants à l'hectare.

Bien que traversé par l'important axe routier de la rue de Genève qui relie l'agglomération annemassienne au centre-ville genevois, Chêne-Bourg a réussi jusqu'à ce jour à assurer un développement harmonieux et à conserver une bonne mixité entre activités et logement et entre habitat collectif et individuel. Toutefois, cette situation géographique particulière qui en fait un pôle économique régional important, au centre de plusieurs projets d'urbanisation de première importance (Communaux d'Ambilly, urbanisation du quartier de la gare liée à l'arrivée du CEVA, Etoile Annemasse, entre autres) nécessite que la commune se dote d'un outil de réflexion et d'aide à la décision performant pour lui permettre de maîtriser les incidences directes de ce développement tout en conservant durablement son identité et une qualité de vie agréable.

C'est dans ce cadre que les autorités de la commune de Chêne-Bourg ont décidé de procéder à la mise à jour du plan directeur élaboré en 1995, mis à jour en 2000, afin de l'adapter aux nouvelles obligations qui influenceront à terme la réalité du territoire communal.

Ce nouveau plan directeur doit permettre aux autorités de définir une vision d'ensemble de l'avenir du développement communal et fournir un outil de référence complet, tenant compte des réflexions du Conseil général, du Conseil municipal, du Conseil administratif et intégrant les différentes démarches déjà réalisées en matière de mobilité douce et de développement durable avec l'élaboration d'un Agenda 21 communal. Il doit également viser à l'insertion et la valorisation de Chêne-Bourg dans la future agglomération franco-valdo-genevoise comme lieu de vie exemplaire gardant son identité autour d'une gare et d'un bourg vivants.

Pilotée par le Conseil administratif, l'élaboration de ce plan directeur a bénéficié des apports et réflexions des différents acteurs communaux et cantonaux concernés. Par ailleurs, la commission de l'aménagement et de l'environnement du Conseil municipal a été régulièrement consultée et appelée à se prononcer sur les options fondamentales qui ont permis, en finalité, de forger l'image d'avenir que ce plan directeur représente.

Le présent document doit rester un outil de travail flexible. L'image directrice forte qui se dégage de ses propositions permet d'adapter les options prises aux processus de décision et de concrétisation des projets à venir et aux aléas des contraintes et des opportunités. Le Plan directeur communal de Chêne-Bourg a été adopté par le Conseil municipal le 14 décembre 2010 et a été approuvé par le Conseil d'Etat le 16 mars 2011.

Le Conseil administratif

Béatrice Dupont Carrilho Béatrice de Candolle Pierre Debarge

Table des matières

Abréviations

		page
PARTIE I	**CONSTATS et DIAGNOSTIC**	
	1. Introduction	1
	1.1 Bases légales	1
	1.2 Cadre de l'étude	1
	1.3 Déroulement de l'étude et procédure	2
	1.4 Contenu du rapport	2
	2. Cadre de la planification cantonale et régionale	
	2.1 Plan directeur cantonal - Schéma directeur cantonal	3
	2.2 Projet d'agglomération franco-valdo-genevoise	4
	2.3 Grands projets régionaux	5
	3. Constats_volet urbanisation	
	3.1 La commune de Chêne-Bourg	7
	3.2 Population	11
	3.3 Emploi	15
	3.4 Equipements et espaces verts	17
	3.5 Paysage, sites et patrimoine	22
	3.6 Cadre de la planification communale	31
	3.7 Habitat	38
	4. Constats_volet mobilités	
	4.1 Introduction et objectifs généraux	45
	4.2 Transports individuels motorisés	45
	4.3 Transports en commun	57
	4.4 Mobilités douces	62
	5. Constats_volet environnement	
	5.1 Paysage, milieux naturels et semi-naturels	67
	5.2 Sols et agriculture	68
	5.3 Domaine de l'eau	70
	5.4 Sol et sous-sol	75
	5.5 Protection de l'air	76
	5.6 Protection contre le bruit	78
	5.7 Energie	83
	5.8 Risques	84
	5.9 Déchets et sites pollués	86
PARTIE II	**PLAN DIRECTEUR_CONCEPT DIRECTEUR**	
	6. Concept directeur_volet urbanisation	
	6.1 Objectif de la planification supérieure	89
	6.2 Lignes directrices	89
	6.3 Priorités	90
	6.4 Principes d'aménagement	91
	7. Concept directeur_volet mobilités	
	7.1 Objectifs généraux	109
	7.2 Principes d'aménagement	109
	7.3 Lignes directrices	110
	7.4 Politique de stationnement	114
	7.5 Développement des transports en commun	115
	7.6 Mobilités douces	117
	8. Concept directeur_volet environnement	
	8.1 Objectifs pour les milieux naturels et semi-naturels, occupation du sol	119
	8.2 Objectifs pour l'environnement	119
	8.3 Stratégies	120

PARTIE III **PLAN D'ACTIONS**

9. CARTES DE SYNTHESE 127

Carte de synthèse_volet Urbanisation
Carte de synthèse_volet Mobilités
Carte de synthèse_volet Environnement
Carte de synthèse générale

10. Fiches de mesures par secteur 128

FICHE A «Centre» 132

Fiche A1. Espaces publics & axes structurants 136
Fiche A2. Concept de contournement de l' «hypercentre» 140
Fiche A3. Typologies et fonctionnement du «Centre» 142
Fiche A4. Perméabilisation de la rue de Genève 146
Fiche A5. a. Plateforme de la halte Chêne-Bourg CEVA- SOVACB 148
b. Halte Chêne-Bourg CEVA_Accessibilité au parking SOVACB
Fiche A6. Îlot F. Grison-Perréard-Peillonnex-Floquet 156
Fiche A7. Îlot F.Jacquier-Jussy-Chablais-Deux Communes 158
Fiche A8. Îlot Perréard-Peillonnex-Gravière-nouvelle rue CEVA-Place de la Gare Îlot Baud-Audéoud-Bel-Air- F. Grison 160
Fiche A9. Zone IA ch. de la Mousse - secteur ch. de la Gravière 162
Fiche A10. Accessibilité à la «Voie verte» et sécurisation des franchissements 164
Fiche A11. Aménagement de la «Voie verte» en coodination avec les colectivités publiques et le canton 168

FICHE B «Extension Nord du Centre» 170

Fiche B1. Secteur Plateau de Bel-Air 178
Fiche B2. Secteur «Seymaz-Sud» 182
Fiche B3. Secteur «Seymaz-Nord» 186

FICHE C «Extension Sud du Centre» 188

Secteur des «Pentes de Sous-Moulin» 188

11. Fiches applicables à tout le territoire communal 191

FICHES G «Générales» 192

Fiche G1. Intercommunalité 192
Fiche G2. Milieux naturels et semi naturels, occupation du sol 196
Fiche G3. Milieux acquatiques 199
Fiche G4. Sol et agriculture 200
Fiche G5. Eaux 202
Fiche G6. Air 204
Fiche G7. Bruit - Lutter contre les nuisances sonores 206
Fiche G8. Energie 209
Fiche G9. Risques 211
Fiche G10. Rayonnements non ionisants 212
Fiche G11. Déchets et sites pollués 213
Fiche G12. Concept d'évolution du paysage communal 214
Fiche G13. «Plan directeur Nature» communal 216

12. TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIONS A ENGAGER 221

PARTIE IV **ANNEXES** 227

AU. Volet urbanisation
AM. Volet mobilités
AE. Volet environnement

GLOSSAIRE 247

COMPLEMENTS EXPLICATIFS (hors rapport)

Abréviations

ARE	Office fédéral du developpement territorial
CEVA	Liaison ferroviaire Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse
CFF	Chemins de fer fédéraux
CMNS	Commission des monuments de la nature et des sites
C.O.	Cycle d'orientation
CRAE	Cadastre des réseaux d'assainissement des eaux
DCTI	Département des constructions et des technologies de l'information
DES	Département de l'économie et de la santé
DGA	Direction générale de l'agriculture
DGAT	Direction générale de l'aménagement du territoire
DGEau	Direction générale de l'eau
DGM	Direction générale de la mobilité
DGNP	Direction générale de la nature et du paysage
DIP	Département de l'instruction publique
DPS	Direction du patrimoine et des sites
DS	Degrés de sensibilité au bruit
DT	Département du territoire
EIE	Etude d'impact sur l'environnement
EM	Eaux mélangées
EP	Eaux pluviales
Eqh	Equivalent habitant: population + emplois + 1/3 lits d'hôtellerie et de parahôtellerie
EU	Eaux usées
FTI	Fondation pour les terrains industriels de Genève
GEDEC	Service cantonal de gestion de déchets
GESDEC	Service de géologie, sols et déchets
GROPIL	Groupe de pilotage
HUG	Hôpitaux Universitaires de Genève
ICOMOS	Conseil international des monuments et des sites
IGN	Institut Géographique National (France)
IOS	Indice d'occupation du sol
ISOS	Inventaire des sites construits à protéger en Suisse
IUS	Indice d'utilisation du sol
IVS	Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse
LaLAT	Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire
LAT	Loi fédérale du 22 juin 1979 sur l'aménagement du territoire
LMPNS	Loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites
LPE	Loi sur la protection de l'environnement (1983)
MD	Mobilités douces
NO2	Dioxyde d'azote
OCIRT	Office cantonal de l'Inspection et des Relations de Travail
OCSTAT	Office cantonal de la statistique
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFROU	Office fédéral des routes
OFS	Office fédéral de la statistique
OPair	Ordonnance sur la protection de l'air
OPAM	Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs
OPB	Ordonnance sur la protection contre le bruit
OTD	Ordonnance sur le traitement des déchets
P+R	Parking relais
PAC	Périmètres d'aménagement coordonné
PACA	Périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération
PACT	Périmètre d'aménagement concerté transfrontalier
PDCn	Plan directeur cantonal

PDCom	Plan directeur communal
PDCP	Plan directeur des chemins pour piétons
PDCR	Service de la planification directrice cantonale et régionale
PDE	Plan directeur des égouts
PDLGP	Service de la planification directrice localisée et mise en œuvre des grand projets
PDMD	Plan directeur des mobilités douces, raccourci générique pour les instruments directeurs suivants : Plan directeur des chemins pour piétons et Schéma directeur des mobilités cyclables
PDQ	Plan directeur de quartier
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PLQ	Plan localisé de quartier
PME	Petites et moyennes entreprises
ppm	personnes par ménage
PREE	Plan régional d'évacuation des eaux
SABR	Service de l'assainissement du bruit routier
SAN	Service des automobiles et de la navigation
ScanE	Service cantonal de l'énergie
SCNP	Service de la conservation de la nature et du paysage
SCPA	Service cantonal de protection de l'air
SD	Schéma directeur
SECOE	Service de l'écologie de l'eau
SITG	Système d'information du territoire genevois
SMS	Service des monuments et des sites
SOVACB	Société simple de valorisation des terrains en gare de Chêne-Bourg
SPBR	Service cantonal de protection contre le bruit et les rayonnements non ionisants
SPDE	Service de la planification de l'eau
SRCE	Service de la renaturation des cours d'eau
STEP	Station d'épuration
TIM	Transports individuels motorisés
TP / TC	Transports publics ou en commun
TPG	Transports publics genevois